



ECOLE DE CONDUITE

**Exemple de Parcours de Formation
D'un Candidat au Permis de Conduire**

VOTRE FORMATION (Fiche Candidat)

Candidat : Nom :

Prénom :

Type de Permis :

Cours collectifs en présentiel dispensés par un formateur titulaire de l'autorisation d'enseigner

Lors de votre formation vous suivrez en cours collectifs les différents thèmes de la Sécurité Routière :

- Alcool et Stupéfiants
- Vitesse
- Ceinture de sécurité
- Distracteurs

Et l'ensemble des objectifs fixés dans votre livret d'apprentissage et dans le référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne mais aussi, si votre parcours de formation concerne l'apprentissage des véhicules deux roues « les spécificités de la conduite et de la sécurité de ce type de véhicule »

Phase conduite : Apprentissage progressif en suivant les compétences déterminées dans votre livret de formation

Pratique des diverses situations de conduite :

- Circulation en Agglo
- Circulation hors Agglo (Autoroute – Voie rapide)
- Circulation par temps de pluie – par temps de brouillard
- Circulation de nuit
- Les Etats dégradés du système

Et l'ensemble des objectifs et situations fixés dans votre livret d'apprentissage (pages 5 – 6 – 7 – 8 et 9 de ce document)

Modalités d'évaluation et de sanction

Après chaque séance, un bilan est effectué. Le formateur doit évaluer votre progression et vous tenir informé. Déroulement des séances pratiques : Le déroulement d'une leçon de conduite se décompose généralement comme suit : – 5 minutes de présentation des objectifs – 45 à 50 minutes de conduite effective – 5 à 10 minutes de bilan et commentaires Les commentaires pédagogiques comprennent : – La validation éventuelle des objectifs. – Les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage. – La synthèse du formateur sur la fiche de suivi de formation.

LES EPREUVES DU PERMIS

– Épreuve théorique générale : le code • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves – Épreuve pratique • 32 minutes. • Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

La durée effective de conduite ne peut excéder deux heures consécutives. L'interruption entre deux séances doit être au moins égale à la durée de la leçon précédente.

À son inscription, il vous est remis/transmis :

– Votre livret d'apprentissage. – Un livre de code et un livre de conduite.

Déroulement général du parcours en Ecole de conduite

Informations



Evaluation de départ

(permet de déterminer le nombre d'heures minimum nécessaire à l'apprentissage)



Choix de la formation

Conduite Accompagnée (AAC) ou Conduite Supervisée (CS) ou Formation Traditionnelle (B)



Inscription

(dossier ANTS et Contrat)



Cours théoriques

jusqu'à obtention de l'examen pratique



Cours pratiques

(l'obtention de l'examen théorique n'est pas obligatoire pour commencer les heures de conduite)

AAC

CS

B

Fin de formation initiale
Rendez-vous préalable

Fin de formation initiale
Rendez-vous préalable

Rendez-vous pédagogiques
n°1 et n°2

Examen pratique

Examen pratique

Examen pratique

↓
Si échec, possibilité de faire
Conduite Supervisée

Séquences	Objectifs pédagogiques	Contenus
Signalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différentes signalisations 	<ul style="list-style-type: none"> • Panneaux – Panonceaux - Balises et bornes - Signalisation lumineuse - Signalisation horizontale
Priorités - Intersections	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • Généralités et particularités - Signaux lumineux - Priorités et ordre de passage - Autres usagers
Règles de circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la notion de partage 	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'insère - Je me positionne sur la chaussée - Je circule - Je règle la vitesse
Croisements et dépassements	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et connaître la règle 	<ul style="list-style-type: none"> • R 414-1 et suivants / R 414-4 et suivants
Arrêts et stationnements	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et connaître la règle 	<ul style="list-style-type: none"> • R 417- 1 et suivants - Généralités – Signalisation – Réglementation
Visibilité - Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> • Etre en phase avec la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir et être vu - Equipements du véhicule - Nuit et intempéries
Ecoconduite et écomobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'importance de la modération 	<ul style="list-style-type: none"> • Eco mobilité - Eco conduite
Tunnels et passage à niveau	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • R 118-4-1 à R 118-4-1 • R 412-12 / R 412-30
Usagers vulnérables et code de la rue	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le partage social avec les autres usagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Usagers vulnérables - Code de la rue - Partage de l'espace - Sites propres et voies réservées
Prise de conscience des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce qu'est l'homéostasie du risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et conduite - Facteurs d'accident - Comportement face aux risques
Autoroute et route à accès réglementé	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrer – Circuler - Conditions particulières - Quitter l'autoroute
Généralités	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la culture Sécurité Routière 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents et équipements - - Le véhicule au quotidien • Conséquences de la vitesse - Les règles autour du permis - l'I.R

FORMATION PRATIQUE

La formation dispensée, dans le cadre du permis B, au sein de notre établissement est effectuée dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013.

Le REMC s'articule autour de 4 grandes parties

L'USAGER

Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

LE DEPLACEMENT

Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.

DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPETENT

Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule- environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes.

PROGRAMME DE FORMATION

- DEFINI PAR QUATRE COMPETENCES

COMPETENCE N°1

- MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération e le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPETENCE N° 2

- APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPETENCE N° 3

- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPETENCE N° 4

- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue-distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.